



## AG DE L'UNSS - 2 JUIN 2017

A ce jour l'UNSS compte 1 150 000 licencié-es, un nouveau record mais surtout une belle reconnaissance du travail et de l'engagement de tous les acteurs qui le font vivre au quotidien (élèves, enseignants, communauté éducative, cadres UNSS et institutionnels).

L'AG du 2 juin 2017 étudiait le rapport général d'activité pour l'année 2015-2016 ainsi que les réalisations budgétaires 2016 et le budget prévisionnel 2017. Pour la 1<sup>ère</sup> fois les représentants des élèves ont siégé et leurs prises de paroles ont été écoutées avec attention et appréciées.

Comme à son habitude, le SNEP-FSU a souligné les réussites du sport scolaire et questionné les éléments de fonctionnement et d'orientation, tant du point de vue des contenus que financier, dans un but constructif pour l'évolution et le développement du sport scolaire depuis les AS jusqu'aux initiatives nationales et internationales.

**Le rapport général** dresse un constat fort encourageant avec un pourcentage de licencié-es en hausse notamment chez les filles et dans les LP, un peu plus d'une AS sur 4 qualifiée en championnat de France, des jeunes officiels toujours plus nombreux dans des rôles qui se diversifient, etc.

**Les éléments budgétaires** mettent en évidence l'attention portée aux crédits d'animation avec une augmentation de 1,5M€ en 5 ans, crédits toujours au cœur des préoccupations du SNEP-FSU. Le budget 2017 est proche de celui de l'an dernier avec le maintien de la subvention du MEN (2,7M€), une légère baisse de celle du ministère en charge des sports (892 000€ soit un peu plus que prévu au CA d'avril), des engagements importants de la part des collectivités territoriales (8,3M€). Le coût du contrat et le prix de la licence restent à l'identique et les mesures pour les AS de l'éducation prioritaires sont maintenues.

**Le SNEP-FSU a porté à nouveau l'exigence de réduire le coût du contrat pour les AS des LP\*** afin de leur donner davantage de « souffle financier ». Notre amendement a été rejeté mais le résultat du vote (23 POUR – 1 ABSTENTON -28 CONTRE) montre que la revendication que nous portons est de plus en plus partagée.

Le règlement intérieur de l'UNSS (règlement disciplinaire) a été modifié pour se conformer au décret du 01/08/16 du code du sport.

*\* voir intervention budget prévisionnel 2017*

[nathalie.francois@snepfsu.net](mailto:nathalie.francois@snepfsu.net)

Retrouvez toutes les interventions du SNEP-FSU, les réponses obtenues en séance et le résultat des votes :

Lire : [Intervention liminaire - Benoit HUBERT](#)

Lire : [Rapport Général – Nathalie BOJKO et Marc LEGEIN](#)

Lire : [Réalizations budgétaires 2016 – Benoit CHAISY](#)

Lire : [Budget prévisionnel 2017 – Nathalie FRANCOIS](#)

Lire : [Questions Diverses SNEP FSU](#)